

# Consultations régionales sur les directives volontaires, le point de vue de Philippe Lavigne Delville

Le GRAF, la SNV et le GRET en partenariat avec la FAO ont organisé du 23 au 25 juin 2010 des consultations régionales sur les directives volontaires des politiques foncières. Trois jours d'échanges fructueux dont parle ici Philippe Lavigne Delville.

---

---

Entretien avec Philippe Lavigne Delville

---

---

⇒ Philippe Lavigne Delville travaille au Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET). Il est actuellement à Niamey dans le cadre d'un accueil avec l'IRD pour 2 ans de recherches.

⇒ Entretien réalisé par Inoussa Maïga le 25 juin 2010.



Philippe Lavigne Delville

## Que reprenez-vous de ces deux jours d'échanges ?

L'objectif de l'atelier était de formuler des recommandations et des questions clés à traiter dans le cadre des directives volontaires de la FAO. Francement dire, au début ne

connais-  
sant pas  
bien le pro-  
cessus, je me  
d e m a n d a i s  
comment en 2  
jours, on peut arriver à sortir quelque chose de concret. De fait, je salue d'abord la façon dont l'atelier a été organisé. Les différentes sessions, les travaux de groupe et les restitutions intermédiaires ont été très utiles notamment pour arriver à sortir des points clés confor-

mément aux objectifs de départ. Je suis vraiment impressionné des résultats auxquels on est arrivé.

## Quels sont les résultats les plus importants, selon vous ?

C'est d'abord le constat du profond besoin de mettre le foncier au profit des citoyens et des acteurs économiques. Du coup, cela change radicalement la façon d'aborder les problématiques parce qu'on ne peut plus passer à côté de la diversité des acteurs et de leurs besoins spécifiques. La perspective aussi change, parce qu'on ne résonne pas l'administration foncière comme une machine, mais plutôt en fonction des besoins des

**Je suis vraiment impressionné des résultats auxquels on est arrivé.**

populations et des acteurs économiques. C'est un changement de perspective qui est très fort et qui oblige à poser des questions de transparence, d'effectivité dont on a beaucoup parlé au cours des travaux.

Après ça, tout le débat qu'il y a eu sur le titre et l'intangibilité du titre en dernière session montre bien à quel point quand on tire cette ficelle-là on arrive à des questions extrêmement fortes et vives à savoir jusqu'où il faut aller dans la remise en cause des cadres juridiques actuels. Évi-

demment, ce débat-là n'est pas tranché.

Mais l'atelier a eu le mérite de le lancer.

Cette question ne concerne pas directement les directives

volontaires qui, elles, se situent à un niveau mondial. Néanmoins, le fait qu'elle soit posée au niveau régional va permettre aux acteurs de pousser le débat aux échelles nationale ou régionale.

**En quoi les conclusions de cet atelier pourraient alimenter les processus nationaux et régionaux d'élaboration de politiques foncières ?**

Cette rencontre sur les directives volontaires n'est pas le seul cadre de discussion

sur les dynamiques foncières. Il y a de nombreux pays qui ont engagé depuis plus ou moins longtemps ou qui sont en cours de réflexion sur des réformes de leurs politiques foncières. Le Burkina, le Bénin, Madagascar en sont quelques exemples. Il y a aussi des réflexions au niveau régional, notamment avec l'UEMOA, la CEDEAO, etc. C'est l'ensemble de tous ces processus qui peut aboutir à des évolutions. Progressivement, il y a un consensus qui est entrain de se stabili-

**Progressivement, il y a un consensus qui est entrain de se stabiliser aux différentes échelles sur la façon de poser les questions sur les politiques foncières. Très clairement au niveau national dans certains pays, pas encore dans d'autres. Mais aux niveaux régional et international, on ne pose plus les questions uniquement sous l'angle économique, mais aussi sous l'angle de la paix sociale et des différentes dimensions du foncier. De plus en plus, il est question de la gouvernance foncière et de la sécurisation foncière au service des acteurs. C'est très important parce qu'aucune de ces initiatives ne peut révolutionner les choses à elle seule. Mais la construction d'une vision partagée à tous**

ser aux différentes échelles sur la façon de poser les questions sur les politiques foncières. Très clairement au niveau national dans certains pays, pas encore dans d'autres. Mais aux niveaux régional et international, on ne pose plus les questions uniquement sous l'angle économique, mais aussi sous l'angle de la paix sociale et des différentes dimensions du foncier. De plus en plus, il est question de la gouvernance foncière et de la sécurisation foncière au service des acteurs. C'est très important parce qu'aucune de ces initiatives ne peut révolutionner les choses à elle seule. Mais la construction d'une vision partagée à tous

les niveaux avec des gens qui se retrouvent ici mais qui sont aussi impliqués dans des processus nationaux peut progressivement favoriser les évolutions nationales ou les aider à aller jusqu'au bout lorsqu'elles sont en cours. C'est dans ce sens que cette conférence peut avoir un impact, puis ultérieurement les directives volontaires sur les processus nationaux et régionaux.

### Où situez-vous les priorités pour ces pays ?

Ce qui est évident, c'est qu'il n'y aura pas de réforme de la gouvernance et de l'administration foncière tant qu'il n'y a pas un large consensus politique. Sans un minimum de consensus, les projets de réforme vont rapidement s'enliser. La priorité pour ces pays qui veulent affronter ces questions-là, c'est de prendre le temps de construire un large consensus avec l'ensemble des acteurs. Il faut qu'ils se disent que ce n'est pas uniquement une question des techniciens, mais qu'il s'agit plutôt de faire émerger un modèle de société. Il s'agit de voir quelle vision du foncier au service de la société. A partir de là s'il y a vraiment un consensus clair là-dessus et donc une coalition d'acteurs suffisamment forte pour

porter cette vision-là, ils pourront alors s'attaquer plus efficacement aux routines, au corporatisme, aux mauvaises habitudes, etc. S'il n'y a pas ça en amont, les logiques institutionnelles, les routines ont toutes les chances de l'emporter, de maintenir le statu quo.

### Quelles sont les prochaines étapes ?

Au niveau des directives volontaires, la série de consultations régionales n'est pas finie. Sur la base des rapports des différentes consultations régionales, une équipe va travailler sur des propositions de lignes directrices. Ces directives feront l'objet de discussions électroniques et dans différentes étapes avant de prendre une formulation définitive. Selon le calendrier qui est proposé, les directives devraient être adoptées par l'ensemble des pays membres de la FAO d'ici fin 2011. □

**“il n’y aura pas de réforme de la gouvernance et de l’administration foncière tant qu’il n’y a pas un large consensus politique”**